

envisager d'appliquer des normes sur la formation que lorsqu'on aura mis en place des cours de formation appropriés à l'intention du personnel de garderies et que celui-ci les ait suivis. L'application des normes et le relèvement des traitements entraîneront une augmentation des dépenses. Il est raisonnable de prévoir que les provinces absorbent progressivement les dépenses additionnelles que cela représente. Les provinces pourraient tout de même se fixer certains objectifs selon l'étape ou elles en sont rendues.

Demandera-t-on aux provinces de s'engager à respecter des objectifs précis quant aux normes dès la période initiale? Comment s'assurera-t-on que les provinces établiront des normes et les appliqueront?

Cherchera-t-on à limiter la croissance du secteur commercial en favorisant l'expansion du secteur à but non lucratif?

C'est aux parents et à tous ceux qui s'intéressent au sort des enfants qu'il devrait incomber de donner des instructions aux personnes responsables de la garde des enfants, que celles-ci travaillent dans des garderies ou chez elles. On entend souvent dire que l'existence de normes et de règlements n'est pas un gage de qualité. C'est bien notre avis. Les meilleurs règlements au monde ne serviront à rien sans la collaboration de personnes dévouées. Dans le cas qui nous occupe, ce sont surtout les personnes qui ont à coeur le bien-être des enfants sans que leur gagne-pain en dépende qui peuvent le mieux contribuer à l'amélioration des services de garde.

Voilà pourquoi c'est le secteur sans but lucratif plutôt que le secteur commercial qui devrait participer à l'élaboration d'un réseau de services de garde. Par organisme sans but lucratif, nous ne faisons pas allusion à une société sans capital social qui fournirait des services de garde, mais plutôt à un organisme dont le conseil d'administration serait constitué de parents et d'autres personnes qui s'intéressent véritablement aux enfants confiés à leurs soins.

Nous nous devons de souligner le dévouement et le dynamisme de toutes ces femmes (car il s'agit surtout de femmes) qui, sans aide, ont mis sur pied des services là où il n'y en aurait pas eu. Bien qu'elles exploitent des garderies commerciales, elles s'efforcent d'offrir des services de qualité et le font souvent sans en tirer beaucoup d'avantages financiers sinon aucun. Le temps est cependant venu de canaliser ces efforts dans le secteur à but non lucratif. Il est peu probable que ces femmes et ces hommes auraient refusé d'établir leur propre garderie s'ils avaient dû faire affaire avec un conseil d'administration composé de parents. Nos témoins qui exploitent des garderies commerciales ne s'attendent clairement